

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE DE STATIONNEMENT
ZONE ORANGE**

(Une demande par Montmorencéen propriétaire de véhicule)

NOM – NOM D’USAGE :
 NOM DE JEUNE FILLE :
 PRENOM :
 ADRESSE COMPLETE : N° RUE.....

95160 MONTMORENCY

Bât.....Etage.....N° Appart :

Téléphone(s) domicile : Mobile :

N°IMMATRICULATION DU VEHICULE :

Cochez la ou les cases correspondant à votre demande :

- Première demande de carte
- Renouvellement demande de carte : Ancien N° de carte :
Date de validité :
- Changement de véhicule : Dans ce cas veuillez préciser :
 - N° ancienne immatriculation :
 - N° ancienne carte :

Vous souhaitez :

- Recevoir la carte par courrier
- Venir retirer la carte en mairie principale (Accueil de l’hôtel de ville)

DECLARATION SUR L’HONNEUR

Je soussigné(e), **certifie** sur l’honneur **l’exactitude des renseignements** ci-dessus et en particulier **que l’adresse est celle de mon domicile.**

Fait à Montmorency, le Signature demandeur :

Les informations recueillies font l’objet d’un traitement informatique destiné à la gestion des dossiers de cartes de stationnement zone orange.
 Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier à la Mairie.

Partie réservée aux services municipaux :

REMARQUES :

Date demande effectuée et envoi de la carte :

Pièces justificatives :

- Copie du Certificat d’immatriculation ou copie carte grise du véhicule.
- Copie d’un justificatif de moins de 3 mois (gaz, électricité, téléphone) ou dernière taxe d’habitation.

DATE de validité de la carte :

Reçu par :

DEMARCHE POUR OBTENIR UNE CARTE ZONE ORANGE

Les cartes sont réservées exclusivement aux habitants de la commune de Montmorency.
Attention, une seule carte délivrée par Montmorencéen, propriétaire de véhicule.

Les pièces justificatives à fournir sont :

- Formulaire de demande de carte zone orange à télécharger sur le site internet de la ville, rubrique « Vos démarches en ligne » ou à retirer à l'accueil de l'Hôtel de ville, l'accueil des Services Techniques, l'accueil des Affaires Générales et l'accueil de la Police Municipale aux horaires d'ouverture.
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, tel que facture électricité, gaz, téléphone ou dernière taxe d'habitation.

Ce document doit être au même nom, prénom et adresse que le résident.

- Copie de la carte grise du véhicule ou certificat d'immatriculation à la même adresse que le justificatif de domicile.

Si la carte grise du véhicule n'est pas au nom du résident, fournir, en plus des documents précisés au paragraphe précédent :

- S'il s'agit d'un véhicule de société ou de fonction, une copie de la pièce d'identité du demandeur, une attestation de mise à disposition établie par l'employeur qui certifie que le résident est autorisé à conduire le véhicule à titre personnel et privé, ou une attestation fiscale.
- S'il s'agit d'un véhicule de location, fournir une copie du contrat de location ou leasing.

En cas de changement de véhicule, il faut déposer une nouvelle demande avec le formulaire, les copies des pièces justificatives et restituer l'ancienne carte de stationnement.

La demande est à adresser à l'accueil de la Mairie :

- Soit par courriel à : accueil@ville-montmorency.fr
- Soit par correspondance à : Hôtel de ville 2 avenue Foch 95160 MONTMORENCY
- Soit par dépôt directement en mairie aux horaires d'accueil du public.

Les cartes seront disponibles dans un délai maximum de 15 jours, aucune carte ne sera délivrée sur place immédiatement. Vous pourrez venir retirer la carte en mairie ou la recevoir par courrier.

Renouvellement de la carte zone orange :

Quand la carte arrivera à expiration, le résident devra la renouveler en faisant la même démarche que pour une première demande mais en cochant sur le formulaire « **Renouvellement** » en indiquant le numéro de l'ancienne carte et la date de validité de celle-ci.

Les renouvellements ne se feront qu'à compter du 1^{er} mars 2019 sachant que la carte a une durée de validité d'un an de date à date.

Pour tous renseignements : Accueil de la mairie au 0139.34.98.00 (choix n°3)

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi, Mercredi, Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h
- Samedi de 8h30 à 12h (service des Affaires Générales uniquement)